

La population des territoires au 1^{er} janvier 2013

Avec 5 987 883 habitants au 1^{er} janvier 2013, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la 3^e région française en termes de population. Depuis 2008, 56 800 personnes supplémentaires vivent dans la région, soit une augmentation annuelle moyenne de +0,19 %. Cette croissance est nettement moins rapide qu'au niveau national (+0,50 %). Ces habitants se répartissent dans 3 835 communes soit 10,5 % des 36 658 communes françaises.

Marie-Christine Sinoquet

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie connaît, entre 2008 et 2013, une progression démographique annuelle de 0,19 %, inférieure à la moyenne nationale (+0,50 %) mais comparable à celle de la Normandie (+0,21 %) et supérieure à celle de l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (+0,11 %). Cette croissance est portée par le solde naturel qui est un des plus élevés de France métropolitaine. Il contribue à la hausse de la population de +0,47 % chaque année entre 2008 et 2013, soit 27 870 personnes. Cependant, cette augmentation est freinée par une perte de population due au solde migratoire de -0,28 % par an, soit 16 510 personnes.

Le département le plus dynamique sur la période est celui de l'Oise avec une croissance de +0,39 % par an. Le Nord, qui concentre 43 % de la population de la région, progresse de +0,23 % par an. Les évolutions annuelles sont beaucoup plus faibles dans les trois autres départements : +0,13 % dans la Somme, +0,08 % dans le Pas-de-Calais et +0,05 % dans l'Aisne.

Le solde naturel est particulièrement favorable dans le Nord et dans l'Oise alors que le solde migratoire est déficitaire dans l'ensemble des cinq départements de la région. Le Nord et le Pas-de-Calais représentent à eux deux les trois quarts de ce déficit.

La métropole lilloise et le sud de la région gagnent des habitants

L'augmentation du nombre d'habitants dans l'arrondissement de Lille est similaire à la moyenne nationale (+0,50 % par an) mais reste cependant un peu en retrait du dynamisme que connaissent les territoires comprenant une métropole.

La population s'accroît aussi dans les arrondissements composant ce que l'on peut appeler les secondes couronnes des grandes métropoles de Lille au nord de la région (Saint-Omer, Arras, Cambrai) et de Paris au sud de la région (Beauvais, Clermont, Senlis, Soissons).

Le plus petit arrondissement de la région, qui regroupe 1 % de la population totale, celui de Montdidier, est celui qui connaît la plus forte augmentation (+0,80 % par an). Il bénéficie de l'extension de la périurbanisation de l'agglomération amiénoise.

En revanche, ceux qui forment la première couronne de l'agglomération lilloise (Douai, Valenciennes), ainsi que ceux de Dunkerque et d'Amiens ont connu une relative stabilité depuis 2008. Elle est la conséquence d'un déficit migratoire parfois important, qui induit même une baisse de population dans celui de Lens.

Poursuite de la périurbanisation

Globalement, les grands pôles urbains (unité urbaine comptant au moins 10 000 emplois) voient leur population stagner. Le solde naturel, nettement positif, est en effet totalement compensé par le déficit migratoire, tout aussi important : -0,52 %. Entre 2008 et 2013, l'excédent des départs par rapport aux arrivées est de près de 100 000 personnes. De même, les pôles de taille moyenne (5 000 à 10 000 emplois) ou les petits pôles (1 500 à 5 000 emplois) perdent aussi des habitants au profit des communes voisines.

Ce phénomène résulte de la périurbanisation qui se poursuit. Les couronnes des grands pôles enregistrent ainsi 34 000 habitants supplémentaires sur la période, soit une augmentation annuelle moyenne de +0,62 %. Cet accroissement est dû à la fois à un solde naturel positif (+0,43 %) et à un excédent des arrivées sur les départs (+0,19 %). Ce constat est identique dans les communes multipolarisées par les grandes aires urbaines avec une croissance de +0,56 %.

Dynamisme des bourgs et des villages

Il en résulte que ce sont les communes de moins de 2 000 habitants qui portent l'essentiel de la croissance démographique. Ainsi, elles ne rassemblent que

27 % de la population régionale mais représentent près de 80 % des gains de la région entre 2008 et 2013. Cette tendance concerne de la même façon les villages de moins de 500 habitants (+0,58 % par an), les bourgs de 500 à 999 habitants (+0,64 %) que ceux comptant entre 1 000 et 1 999 habitants (+0,45 %). Dans ces trois cas, les soldes migratoires sont positifs, confortant l'excédent naturel.

En revanche, pour les communes dont la population se situe entre 2 000 et 4 999 habitants, le solde migratoire devient négatif puis s'accroît au-delà pour les communes de 5 000 habitants ou plus. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, ce déficit migratoire est toutefois compensé par le solde naturel. ■